

Chemins
de fer du
gouvernement.

595. Le gouvernement du Canada possède l'Intercolonial, l'embranchement de Windsor, le Prolongement Est et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard ; le développement total de ces lignes étant de 1,217 milles, savoir :

	Milles.
Intercolonial.	894
Prolongement-Est	80
Embranchement Windsor.....	32
Ile du Prince-Edouard	211
	<u>1,217</u>

Position
financière
des che-
mins de
fer du gou-
vernement.

596. L'état suivant donne la position financière de chacun de ces chemins au 30 juin 1890 :—

POSITION FINANCIÈRE DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT
EN CANADA, 1889-1890.

CHEMINS DE FER.	Capital payé.	Recettes.	Dépenses.	Profits.	Pertes.	Proportion des dépenses aux recettes.
	\$	\$	\$	\$	\$	
Intercolonial	46,908,234	2,928,081	3,481,473	553,392	118·9
Prolongement Est	1,318,731	84,659	79,103	5,556	93·4
Emb. de Windsor.....	30,162	18,982	11,180	62·9
Ile du P.-Edouard	3,741,781	160,972	266,486	105,514	165·5
Total	51,968,746	3,203,874	3,846,044	16,736	658,906	120·0

Excédant
des dépenses.

597. Les dépenses excédèrent les recettes de \$642,170, soit \$296,651 de plus que l'excédant de 1889, ce qui a été en partie causé par le coût additionnel de l'exploitation de l'Intercolonial, l'augmentation dans la vitesse des trains étant devenue nécessaire à cause de la compétition de la route alternative offerte par la ligne directe du Pacifique Canadien.

Causes de
l'excédant
des dépenses.

598. L'excédant des dépenses sur les recettes sur les lignes du gouvernement peut être attribué à deux causes ; une d'elles